

COMMUNE DE VERCHENY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 24 - Janvier 2015



Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public
Lundi de 10 h à 17 h 30 – Mardi de 8 h 45 à 11 h 15 - Jeudi et Vendredi de 8 h 45 à 12 h
☎ 04 75 21 73 47 - ✉ 04 75 21 38 45 - 📧 communedevercheny@wanadoo.fr
Site internet : www.vercheny.fr

Repas de printemps (18/05/2014) – Photo Hélène BOYER (Dauphiné Libéré)



Très belle journée : ambiance chaleureuse et conviviale

Remise des dictionnaires (30/06/14) - Photo Hélène BOYER (Dauphiné Libéré)

15 enfants des écoles, entrant en 6^{ème} à la rentrée 2014, ont reçu le Petit Larousse 2015 illustré.



Village de Noël en cartons – Photo Sandra PRATS



Réalisation effectuée par les enfants de l'école publique, inscrits aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) durant la 2^{ème} période avec l'aide d'Aurélié DUSSAUX, animatrice, et Annick FAURE, ATSEM.

SOMMAIRE

Le mot du maire	page 4
Quelques travaux sur la commune...	page 5
L'assainissement communal	
Camping municipal	
Voirie communale	
Vie scolaire	page 6
Les nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée	
Ecole Antoine Barnave	
USEP – Loisirs à l'école	
Ecole de la Fondation Robert Ardouvin	
Vie associative	page 13
Le Comité des Fêtes	
Lire pour grandir	
Gym de maintien	
Cours de danses, stretching et relaxation pour adultes	
Judo Club Dojo de Vercheny	
Association de Chasse Communale Agréée	
Confrérie de la Clairette	
L'intercommunalité	page 20
Le nouveau découpage territorial de la Drôme	page 21
Articles proposés par des habitants	page 22
Le coin déchets	
La brocante de Vercheny	
Trucs et astuces pour les jardins potagers	
Quelques idées pour réutiliser des palettes	
Correspondances de la Première Guerre Mondiale	
Infos pratiques	page 34
Température et pluviométrie	
Recettes	
Le recyclage des cartouches vides	
Etat – Civil	page 38
Les plantes de notre environnement : source de couleurs	page 39



Mes chers administrés,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée lors des dernières élections municipales en mars 2014.

Cette année encore, notre bulletin d'informations va retracer les activités, les réalisations de cette année 2014 écoulée ainsi que les projets pour 2015.

Je commence par adresser mes excuses aux familles FAURE – GARDON et GRANON pour l'oubli, dans la rubrique Etat civil de l'année dernière, des décès de Madame Marthe GIELLY et Monsieur Jean GRANON.

Les réalisations de 2014 ont vu l'installation d'un second radar éducatif à l'entrée du village, à côté de la route d'Aurel. Les travaux d'assainissement se terminent après deux ans de chantier. Une dernière tranche est à l'étude pour le quartier de Saint Pierre.

L'Etat ayant imposé les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014, la commune a organisé les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) de 15h30 à 16h30 avec la mise en place de séances telles que judo, cirque, marionnettes, anglais, poterie, masques... Pour le bon fonctionnement et la qualité des prestations, je tiens à remercier tous les bénévoles qui y participent, la Fondation pour ses locaux et la mise à disposition d'intervenants, ainsi que le personnel communal pour sa flexibilité et son engagement, et plus particulièrement Sandra PRATS, adjointe à l'éducation.

A la suite des premiers travaux de modification de l'entrée du camping municipal, nous prévoyons pour 2015, des travaux d'amélioration avec des plantations d'arbres, la mise en place d'un portail et l'étude pour l'implantation d'habitats de loisirs.

Une étude sera entreprise sur des travaux d'aménagement pour l'accessibilité pour tous des bâtiments communaux. Nous lancerons également la dénomination des voies communales, et éventuellement la numérotation des habitations ; une réunion publique sera organisée à cet effet.

Toujours en 2015, des élections vont avoir lieu en mars pour élire les nouveaux conseillers généraux (une femme et un homme : parité oblige !) avec une fusion des cantons du Diois (Die, Châtillon, Luc en Diois, La Motte Chalancon et Saillans).

D'autres élections sont prévues en décembre pour élire les nouveaux conseillers régionaux.

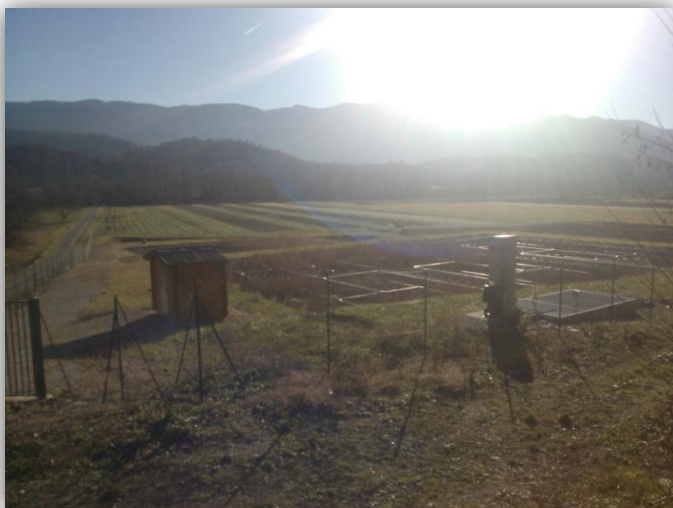
Tout le Conseil municipal et moi-même restons à votre disposition tout au long de l'année.

Bonne lecture !

Franck MONGE

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL



Les travaux relatifs au marché de l'assainissement communal « Station d'épuration / Collecte et transfert » sont terminés.

Coût total des travaux 1 295 275.64 €HT subventionnés entre 70 et 80 % par :

- l'Etat
- l'Agence de l'Eau
- le Département
- le Ministère de l'Intérieur

LE CAMPING MUNICIPAL

Des travaux de sécurisation de l'accès ont été réalisés au printemps pour un coût de 29 739 €HT subventionnés par le Département dans le cadre de la dotation cantonale à hauteur de 45 %.

L'aménagement de la parcelle attenante se poursuit par la plantation d'une trentaine d'arbres.



VOIRIE



En 2014, les travaux de voirie communale ont été effectués pour un montant global de 33 000 € HT subventionnés à hauteur de 45 % par le Département.

Parmi ces travaux, il y a eu notamment la réalisation d'un bicouche sur l'aire de retournement et du parking à l'école.

VIE SCOLAIRE

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTREE

La réforme sur l'organisation du temps scolaire a été mise en place à Vercheny à la rentrée 2014. Les heures d'enseignement sur la semaine se répartissent, dorénavant, ainsi : il y a maintenant classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00, et de 13h45 à 15h30 et les mercredis de 9h à 12h. Cette réforme vise à améliorer les apprentissages, à assurer un meilleur équilibre des temps de l'enfant, permettre une meilleure continuité entre temps scolaire et périscolaire, et favoriser la pratique d'activités à caractère sportif, culturel, artistique....

Ces temps d'activités périscolaires (TAP) sont pris en charge par la commune. Quatre activités par jour (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 15h30 à 16h30 sont proposées aux élèves, pour une période s'étendant des vacances scolaires aux vacances scolaires suivantes. A chaque période, les activités sont renouvelées.

Une dizaine d'animateurs se répartissent des activités diverses tout au long de la semaine : art plastique, du sport de combat, initiation à l'anglais, découverte de la photo, du théâtre d'impro, danse, cirque, découpage, aide aux devoirs....

Une trentaine d'enfants (sur cinquante-sept élèves inscrits à l'école) participent aux activités.

Cette réforme, importante, a bouleversé les habitudes, et a demandé à tous des efforts : Il a fallu tout le trimestre pour se « caller », s'adapter aux nouveaux horaires et aux nouvelles activités.

Nous remercions tous les animateurs qui, grâce à leur travail, ont permis la mise en place de cette réforme.

ECOLE ANTOINE BARNAVE

Traversée de l'Atlantique à la rame

Durant les mois de novembre et décembre 2014, l'école Antoine Barnave a suivi les exploits du rameur ardéchois Olivier Montiel qui participe à la course « Rame Guyane » avec seize autres rameurs dont deux femmes. La classe des CM a pu le joindre par téléphone satellite, à plusieurs reprises, alors qu'il était au milieu de l'océan. Les enfants, à partir du CE2, se sont familiarisés, en géographie, avec les longitudes et les latitudes afin de suivre sa position semaine après semaine. Avant de partir depuis Dakar, au Sénégal, Olivier est venu nous présenter son défi et a répondu aux questions des élèves de l'école.

On a pu entendre : « Qu'est-ce que tu fais si tu te fais attaquer par des animaux ? » « Comment te sens-tu quand tu es seul sur ton bateau ? » « Pourquoi fais-tu cela ? » « Est-ce que tu as peur ? » « Est-ce que ton bateau peut couler ? »

Autant de questions et de réponses qui fascinent petits et grands.

A l'heure actuelle, la course n'est pas terminée ; Olivier est quatorzième, mais ce n'est pas cela qui est le plus important. Les CM viennent de poster un message d'encouragement sur son blog pour lui souhaiter de fêter son anniversaire, le 20 décembre sur la terre ferme, mais rien n'est moins sûr : cela dépendra des vents et des courants marins.

Bon vent Olivier ! L'école est avec toi !



Olivier dans son bateau



Olivier au centre lors de sa présentation

Rames Guyane

Rame Guyane est une course transatlantique à la rame. C'est une aventure humaine de 4700 kms de long avec cinquante jours de traversée. La course relie le Sénégal à la Guyane. Le départ a lieu le 18 octobre 2014. Dix-huit rameurs en solitaire sur des canots de 8 mètres de long ont fait la traversée de l'Océan Atlantique, reliant l'Afrique à l'Amérique.

Olivier Montiel

Olivier Montiel est un ingénieur informatique d'origine ardéchoise de 39 ans ; il est marié et travaille dans la Drôme. Il est un sportif reconnu et expérimenté. Il pratique la plongée, fait du kayak, du ski, de l'escalade et du V.T.T.

C'est avec son bateau, surnommé « Grain de poivre », une embarcation légère et insubmersible, qu'il va effectuer la traversée de l'Atlantique à la rame.

Les CM1/CM2

La Croix Rouge Française à l'école

Le mercredi 10 décembre, la classe a accueilli deux animateurs bénévoles de la Croix Rouge Française venus de Valence.

Nous avons appris à prodiguer les premiers secours d'urgence à une victime.

Quand on se trouve sur les lieux d'un accident, il y a quatre règles à respecter :

- 1- **Protéger** le secouriste, l'entourage et la victime.
- 2- **Alerter** les secours avec les 5 numéros (18 pour les pompiers, 17 pour la police, 15 pour le SAMU, 115 pour le SAMU social, 112 à l'étranger), indiquer le lieu, les circonstances de l'accident, l'état de la victime).
- 3- **Secourir** la victime en lui donnant les premiers soins.
- 4- **Soutenir** la victime en restant avec elle jusqu'à l'arrivée des sauveteurs.



Aïcha met Melvyn en position latérale de sécurité

Nous savons maintenant mettre une victime en position latérale de sécurité, lui demander si elle est consciente ou pas, si elle respire ou non.

Nous avons observé comment faire un massage cardiaque et comment utiliser le défibrillateur.

Un grand merci aux deux personnes bénévoles pour toutes ces informations intéressantes et qui nous seront utiles lors de la traversée de la Drôme à vélo à laquelle nous participerons du 1er au 5 juin 2015.

Les CM1/CM2

Concert de fin d'année



Vendredi 14 décembre à 18 heures, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes de Vercheny pour un petit spectacle et un goûter.

Devant de nombreux spectateurs, nous avons chanté quelques chansons.

Nous avons commencé par « L'union fait la force », le chant de l'école que nous chantons tous les lundis matins lors de la grande assemblée des élèves, puis deux chants sur le thème de la mer en hommage à Olivier Montiel le navigateur que nous suivons pendant sa traversée de l'Atlantique à la rame : « Santiano » et « Epo » et enfin deux chants de Noël « Le canon des flocons » et « Noël jazz ».

Pour finir, nous avons dégusté un goûter offert par la Mairie de Vercheny.

Les CP-CE1-CE2



Photo REFFE Guillaume

« Maman m'a dit que c'était très bien le concert. J'ai bien aimé les papillotes. »

« Papa il a dit que c'était très bien de chanter. J'aimais trop les papillotes. »

« Moi, mon papa, il m'a pris en photo. Moi je voulais mettre mon prénom sur le petit bonnet de Noël. J'aimais très très beaucoup les clémentines. »

« Je suis content de moi parce que j'ai bien chanté. »

Réflexions des élèves de GS

Ateliers « mythologie grecque »

Tous les lundis, nous nous retrouvons pour lire des histoires de la mythologie grecque. Il s'agit des aventures des Dieux, des Déesses et des mortels.

A la suite des lectures de la maîtresse, nous proposons un résumé collectif à l'oral de l'histoire. Ensuite, nous essayons de dégager une question, une problématique de la lecture, avant d'écrire, seuls, une suite possible, un commentaire, un résumé ou un dessin d'illustration.

Voici des réflexions que nous avons eues :

- A-t'on le droit de faire ce que l'on veut à une personne sous prétexte qu'on l'aime ?
- Que se passe-t-il en nous lorsqu'on est jaloux ?
- Vaut-il mieux être mortel ou immortel ?
- Pourquoi certaines personnes aiment-elles avoir du pouvoir sur les autres ?
- Est-ce que traverser des épreuves nous rend plus fort ?
- Comment exprimer clairement nos besoins ?
- Pourquoi avons-nous parfois envie de nous battre ?

Un goûter grec

Les kourabiès au citron et au thym

Dans une casserole, fais fondre le beurre en le remuant afin qu'il ne brûle pas.

Dans un saladier, mélange le beurre fondu et le sucre. Ajoute les jaunes d'œufs et mélange à nouveau.

Verse doucement la levure, le sel et la moitié de la farine dans le mélange. Fouette énergiquement pour éviter les grumeaux. Puis verse la deuxième moitié de la farine et malaxe avec tes mains. Tu dois obtenir une belle boule de pâte.

Zeste le citron et effeuille tes deux branches de thym (si tu n'as pas de thym en branches, tu peux en trouver en pot dans le rayon épices d'un supermarché). Incorpore les zestes et le thym dans ta boule de pâte. Ils doivent être bien répartis.

Sépare ta boule de pâte en deux et forme deux boudins d'environ 25 cm de long. Emballe chaque boudin dans un morceau de film transparent et laisse-les reposer pendant au moins 30 minutes au réfrigérateur.

Lorsque les 30 minutes sont passées, préchauffe le four à 170° (thermostat 5/6). Sors les deux boudins du réfrigérateur, déballe-les et coupe-les en tranches d'environ 1 cm (fais-toi aider par un adulte). Dispose les petites rondelles obtenues sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé.

Fais cuire les sablés pendant 10 à 15 minutes en les surveillant attentivement.

Sors la plaque du four et laisse refroidir les sablés avant de les goûter ?



Un zeste, c'est un petit morceau de la peau du citron. Pour faire des zestes, il existe un instrument appelé zesteur, mais si tu n'en as pas, tu peux utiliser un épluche-légumes !

Pour environ 50 kourabiès, il te faut :

- 150 g de beurre
- 150 g de sucre
- 4 jaunes d'œufs
- 300 g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 2 pincées de fleur de sel
- 1 citron jaune non traité

Une petite casserole ; Un saladier ; Un fouet ; Du film transparent ; Une plaque de cuisson ; Du papier sulfurisé ; Un couteau

Galatopita : un gâteau grec à la semoule et au lait

Mets le beurre à fondre dans une casserole sur feu doux. Quand le beurre est bien fondu, retire la casserole du feu et laisse le beurre tiédir.

Casse les œufs en séparant les blancs des jaunes (fais-toi aider d'un adulte pour cette opération délicate). Mets les blancs dans un petit saladier et les jaunes, dans un grand.

Ajoute la pincée de sel sur les blancs et bats-les en neige à l'aide d'un batteur électrique.

Bats les jaunes en omelette avec une fourchette, puis ajoutes-y les blancs en neige à l'aide d'une spatule. Remue bien, mais avec délicatesse, pour ne pas retomber les blancs.

Dans une grande casserole, verse le lait et fais chauffer sur feu moyen. Quand le lait commence à faire des petits bouillons, ajoute la vanille en poudre et le sucre. Remue bien.

Ajoute maintenant la semoule dans la casserole et mélange bien au lait sucré et vanillé. Fais cuire sur feu doux pendant environ 5 minutes, jusqu'à ce que le mélange se soit épaissi et enrobe ta cuiller. Retire du feu et laisse tiédir.

Verse le beurre fondu dans le saladier, sur les œufs, et remue bien avec la spatule.

Ajoute à ce mélange la semoule au lait et remue bien pour faire une pâte homogène.

Etale sur toute la surface d'un moule une noisette de beurre. Verses-y ta préparation et saupoudre-la de sucre glace et de cannelle. Mets à cuire pendant 1 heure dans un four chaud à 200 °C (thermostat 6-7).

Il te faut
(pour 6 à 8 personnes)

- 200 g de semoule fine
- 200 g de sucre en poudre
- 1 litre de lait entier
- 100 g de beurre
- 4 œufs
- 1 cuillerée à café de vanille en poudre
- 1 pincée de sel
- 1 cuillerée à soupe de cannelle en poudre
- 1 cuillerée à soupe de sucre glace



Attends que le gâteau ait refroidi pour le démouler et le déguster : kali orexi !

Miam !
Miam !

USEP - LOISIRS A L'ECOLE

Cette année scolaire 2014/2015, le bureau de l'association USEP a changé :

- La présidente: Ana Mounier
- La trésorière : Laure Larcher
- La trésorière suppléante : Véronique Monge
- La secrétaire : Coralie Reverdy
- La secrétaire suppléante : Céline Belbeoch'

Nous regrettons, cette année encore, le manque de bénévoles pour l'organisation des manifestations.

Cette année, le loto a été suspendu. Si personne ne se mobilise, l'association USEP-Loisirs à l'école sera mise en veille.

Une tombola a été organisée pour financer le projet de Maurice Migheli avec sa classe de cycle 3 .Ils préparent la Traversée de la Drôme à Vélo. Les élèvent partiront de Hauterives, dans le Nord de la Drôme, en direction du Sud pour arriver jusqu'à Dieulefit au cours de la première semaine de juin 2015.

L'ECOLE DE LA FONDATION ROBERT ARDOUVIN

Après une année 2013-2014 pleine de souvenirs (Paris, Valrhona, Refresco, les kiwis, réalisation d'une maquette de la fondation avec Raymonde la potière...), nous avons commencé l'année scolaire 2014-2015 avec quelques changements :

- La fermeture de la classe maternelle (au revoir et merci pour ton investissement Valérie !)
- L'arrivée d'une nouvelle maîtresse : Karen Laithier, qui travaille désormais à mi-temps avec Pierre Aubel
- Et donc, un nouveau fonctionnement : un temps de travail autonome en début de matinée, une répartition par niveau entre les deux enseignants pour les cours « collectifs » et toujours des ateliers l'après-midi avec Isabelle en arts plastiques et Franck pour le sport.

Il y a désormais 7 élèves dans la classe : Mallhône's, Evan (cp), Kim, Benoît (CE1-CE2), Océane (CE2-CM1), Matthéo et Yasmine (CM2).

Depuis septembre, nous avons été bien occupés :

- Nous sommes allés à Tournon voir une exposition sur les arts premiers. Ensuite nous avons réalisé des dessins et des masques avec Isabelle et nous avons exposé nos productions dans les locaux de la fondation !
- Nous avons fait un atelier « découverte du chocolat » avec Valrhona pendant la semaine du goût
- Nous participons toujours au dispositif « Ecole et cinéma » et sommes déjà allés voir Sasha et le crocodile...

- Surtout, nous avons suivi Olivier Montiel, un ardéchois qui participe cette année à la traversée de l'Océan Atlantique à la rame et dont la fondation était un des sponsors. Nous l'avions rencontré en juin dernier et nous avons décidé d'associer l'école publique à ce projet. Il est donc venu rencontrer les deux écoles, puis nous lui avons téléphoné ponctuellement pour prendre de ses nouvelles et lui poser nos questions.
- Enfin, nous avons appris que tout effort finit par porter ses fruits, puisque les enfants des deux écoles vont enfin pouvoir bénéficier de séances de sport ensemble, sous la houlette de Franck.

Pour terminer, voici quelques souvenirs d'école de 2014 ainsi que quelques souhaits pour 2015 :

« J'aime le travail autonome, les mini-dossiers de maths. Avant, quand j'étais petite, je ne faisais que pleurer, maintenant je me sens bien. Pour 2015, je souhaite que toute la classe soit gentille et aussi faire du cheval. » Kim

« Je me sens bien dans la classe. Ce que j'ai préféré, c'est le bricolage et la cuisine. J'aimerais faire de la musique les après-midi. » Evan

« J'ai bien aimé quand j'ai réussi à faire le puzzle de 100 pièces pendant le travail autonome. En 2015, je souhaite faire un dessin à tout le monde avec mes nouveaux stylos. » Mahllône's

« J'ai adoré faire des maths mais je n'aime pas quand les gens coupent la parole. Pour 2015, je souhaite que les messieurs terminent la nouvelle cour de récréation. » Benoît

« J'ai bien aimé quand nous sommes allés à Tournon et aussi faire des gâteaux. Pour l'année 2015, j'aimerais que les grands et les petits travaillent ensemble. J'aimerais qu'on s'entraide plus. » Océane

« J'ai aimé quand on a fait du foot à la place du hockey parce que ce sport c'est ma passion. Mon souhait pour 2015 c'est d'arrêter toutes les bagarres. »

« J'ai aimé le sport et aussi avec le maître quand on a inventé un parcours avec des plots, des échasses, des ballons... Pour 2015, je vous souhaite de bons moments avec la classe ou ailleurs. » Matthéo



VIE ASSOCIATIVE

LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale le 6 décembre 2014, fait le bilan de l'année écoulée. Plusieurs manifestations ont eu lieu, a commencé par "la soupe aux cailloux" : une soirée sympathique et conviviale. Ensuite, au carnaval de l'école, les enfants déguisés ont pu déguster les tartes et gâteaux fait par leurs parents, les boissons étant offertes par le Comité. Le concours de belote a réuni une trentaine d'équipes, le repas choucroute était de nouveau servi cette année : une belle réussite avec 70 repas vendus !

Au mois de juin, le vide grenier s'est déroulé sur la place de Vercheny le Haut, le beau temps a attiré exposants et visiteurs en nombre. Puis vient ensuite la manifestation la plus importante de l'année, le vogue qui a vu le nombre de boulistes augmenter de façon importante par rapport aux années précédentes, les repas et la soirée du samedi soir étant gâchés par la pluie. Le beau temps revenu le dimanche, beaucoup de monde s'est déplacé pour déguster la paëlla préparée par Richard Perrier, et profiter de la soirée animée par Fun Light.

Concernant les finances, le résultat est très satisfaisant ; les bénéfices vont permettre à notre association de renouveler certains matériels "fatigués", et peut-être permettre également l'organisation de plus de manifestations.

Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes bénévoles, qui lors des différentes manifestations, donnent de leur temps, dans une ambiance chaleureuse sympathique. Un grand merci à tous.

Composition du bureau

Président : Mathieu Dupouy

Vice président : Dominique Gardon

Trésorier : Didier Ribes

Secrétaire : Jennifer Grimaud

A noter : réunion le samedi 31 janvier à 10h, salle à coté de la bibliothèque

LIRE POUR GRANDIR

L'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015 !

Rapide bilan de 2014 : 169 adhérents, 1250 livres empruntés, 919 visites à la bibliothèque et toujours les scolaires le jeudi et les bébés avec leurs assistantes maternelles le mardi...

Depuis la rentrée de septembre, un problème se pose : les enfants travaillent le mercredi matin, jour d'ouverture de la bibliothèque, ils ne peuvent donc plus s'y rendre !

A partir de ce constat et après un sondage effectué auprès des parents d'élèves, nous proposons, à compter du mois de janvier, d'ouvrir la bibliothèque le mercredi après midi de 15h à 17h.

En 2014 nous avons maintenu la reprise des cartes avec partage de la galette, la participation au carnaval, et la vente de livres au vide grenier du village.

Mais nous avons aussi proposé 2 spectacles de qualité : les Ouates, chants polyphoniques et « Derrière la porte » de la compagnie Tour de cirque, qui ont été particulièrement appréciés par de nombreux spectateurs !

Et enfin, dans le cadre de la saison culturelle des bibliothèques, le Conseil Général et la Médiathèque de Valence ont offert à Vercheny un jeu musical : Ze big blind test !

Et une nouveauté : un après-midi « jeux », pour enfants et adultes, à la salle de réunion, avec une vingtaine de jeux loués à la Ludothèque de Die : une réussite qui nous donne envie de recommencer en 2015.

A la demande de la Mairie, nous allons animer une activité extra scolaire, le premier trimestre 2015, sur le thème : la bande dessinée.

Vous voyez notre équipe reste motivée....Nous aimerions bien sûr que chaque habitant soutienne « sa »bibliothèque, participe à ses projets et rejoigne les bénévoles de « lire pour grandir » !

En tout cas, venez nombreux prendre ou reprendre vos cartes d'adhérents, et encore : Bonne année !!!
Lire pour grandir

Un conte sur la bibliothèque de Vercheny ou La vie secrète de nos livres.

Il y était une fois

(Plus exact depuis avril 2009,) une petite bibliothèque, nichée dans un coin en face de la Mairie.

Tous les mercredis et les samedis, la porte s'ouvre et pendant quelques heures, des grands et des petits animent ce lieu en cherchant leur bonheur.

Dans un sac ou sous les bras, ils emmènent des histoires, encore inconnues, ce qui permet aux lecteurs de se plonger dans un autre monde. C'est vrai : plus on lit, plus de vies on vit.



C'est tellement magique.

L'équipe qui gère les horaires d'ouverture / les échanges de livres avec la Médiathèque de Die a un peu changer : Martine a déménagé pour s'installer à Die ; Chantal et Mélanie sont venues renforcer l'équipe.

Cette équipe sympa n'est pas au courant d'une autre vie qui se déroule loin de leurs yeux

Imaginez-vous :

Tous ces livres, chacun avec sa propre histoire, peuplé des êtres : humains, fantaisies, et bien d'autres encore, mais aussi des livres scientifiques, fournis de connaissances de tous ordres. Leur contenu mène une vie secrète hors du grand jour

La nuit par exemple, il y a une foule qui sort de leur chemise pour se rassembler, pour échanger sur ce qu'elle a vécu pendant son voyage par ci, par là. Il y a ceux qui ont visité toute la région en se déplaçant de bibliothèque en bibliothèque. Certains ont vu le jour dans un autre pays, devenus français, (car traduits), ils ont des informations sur une autre vie, d'autres coutumes.

Tout le monde est curieux d'apprendre, désireux, même, de faire un voyage en personne.

Parfois quelqu'un part au crépuscule, en auto-stop ou, pour les plus courageux, à pieds. On n'est pas toujours d'accord : ça peut-être dangereux, et l'on n'est pas sûr d'être de retour à temps.

Si quelqu'un se perd, la chemise reste vide et se détruit. L'équipe se demande toujours pourquoi il y a des livres perdus. Voilà !

Mais fort heureusement, la plupart d'entre eux rentrent avant l'aube, parfois sans fiche bleue, qui s'est envolée dans le vent.

Et les discussions animées continuent la nuit suivante, parfois même « échauffées » : un peu comme dans la vie de tous les jours.

Les écrivains, en revanche, sont tous au courant de cette vie secrète.

Ils entendent les murmures, décryptent les échanges, font travailler leur imagination pour inventer d'autres livres, sans cesse

Peut-être que l'écrivain est quelqu'un qui a été initié à ce mystère.

Qui sait ?

Vera

GYM DE MAINTIEN

Les jeudis matins de 9h30 à 10h 30, Bastien Bonnat donne un cours de gymnastique douce à Vercheny le Haut dans la salle à coté de la mairie.

Cette année, une dizaine de personnes suivent ces cours avec entrain et bonne humeur. Avis aux amateurs !

COURS DE DANSES, STRETCHING ET RELAXATION POUR ADULTES A VERCHENY

Les cours de danses, stretching et relaxation ont bien repris à Vercheny le Haut dans la salle de réunion mi septembre 2014.

Organisé par la mairie de Vercheny et l'Espace social et culturel du Diois et animés par Veerle Verbeeck, les cours de danses semblent répondre à une réelle envie des habitants de Vercheny et ses alentours.

Dans ce cours les danseurs abordent plusieurs styles de danses. Cette année nous avons opté pour la danse orientale, la salsa et le bollywood. Veerle donne autant d'importance au stretching, au renforcement musculaire, à la relaxation qu'à la danse.

Son but : faire découvrir, d'une manière agréable et diversifier, une façon de bouger, et d'apprendre à connaître son corps.

Bienvenue aux personnes intéressées pouvant toujours intégrer le cours en cours d'année.



Le Dauphiné Libéré / Hélène Boyer

JUDO CLUB DOJO DE VERCHENY



L'équipe s'est renforcée, il y a toujours Richard Vasseur qu'on ne présente plus et Mélanie Surel qui apporte son dynamisme et son soutien technique (la relève peut être ?.)

Notre Dojo se porte au mieux ; nous sommes obligés de refuser des inscriptions, faute de disponibilité. Je rappelle que nous sommes, tous les trois bénévoles et que la vocation première du club de Vercheny est ludique.

Le judo /jiu-jitsu est une activité conviviale, une invitation pour l'enfant à découvrir et exploiter librement son environnement, avec des règles de savoir vivre en groupe. La découverte des autres à travers un code des bonnes conduites pour que l'enfant apprenne à accepter l'autre.

Dans un premier temps, l'enfant réalise seul les techniques de judo pour apprendre à maîtriser son corps (chutes en toute sécurité). Tout au long de cet apprentissage, les mouvements sont réalisés petit à petit par deux : le copain devient un partenaire ; puis les deux collaborent pour réussir le jeu (l'exercice).

L'enfant développe sa motricité, son habileté, contrôle sa gestuelle qui devient plus précise, et bien entendu, son équilibre, paramètre primordiale pour un judoka.

Ensuite, parfois le partenaire devient un "adversaire" pendant le randori (combat) : l'enfant apprend à "gagner" et à "perdre". Dans la réalité des cours, la "défaite" est la plupart du temps, matérialisée par un changement de rôle : l'attaquant devient défenseur et inversement.

Les cours ont lieu le mardi :

- Initiation de 15h 30 à 16 h30 réservé aux enfants de l'école primaire sur les TAP
- Pour tous de 17h à 18h
- Contact 0687501138

Sandro

ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGREEE (ACCA)

Interview avec Claude DUPOUY

Il y a un moment déjà, qu'il n'y a pas de mot sur la chasse dans notre Bulletin Municipal. J'ai eu la chance de pouvoir interviewer Claude sur ce sujet.

Claude a profondément pris racine dans la vie campagnarde depuis son installation à Vercheny en 1958. Président de : L'ACCA de Vercheny. Cette Association compte aujourd'hui 10 chasseurs domiciliés à Vercheny, et 10 chasseurs de l'Isère. (Une ACCA regroupe majoritairement les résidents de la commune. L'ACCA loue à cette dernière le droit de chasser sur le territoire communal.)

Tous les membres partagent la même passion pour le cycle de vie naturel : il s'agit d'une notion profonde de « Mère Nature » qui nous impose de respecter son propre rythme.

Depuis les temps les plus anciens, l'homme est un prédateur, un caractère qui s'est peu à peu estompé au fil du temps grâce à la Civilisation. Les chasseurs mènent une vie « ancienne » cohabitant avec « le moderne ». Les gens ruraux y sont très attachés à cet aspect rustique et traditionnel. Travailler la terre, semer, cultiver, récolter : il y a, là, une joie et une fierté à chaque étape. Puis viennent les mois d'accalmie pendant lesquels la nature (principalement), et l'homme (un peu moins) se reposent. Pendant cette période, ce dernier entretient ses outils et s'occupe.

Les chasseurs se livrent à leur plaisir : chasser, profiter de la nature, apprécier son évolution au cours des différentes saisons, partager sa passion. L'objectif est là !

La communauté des chasseurs se décrit par le bien vivre ensemble, partager et se « régaler » quelquefois en toute amitié et convivialité.

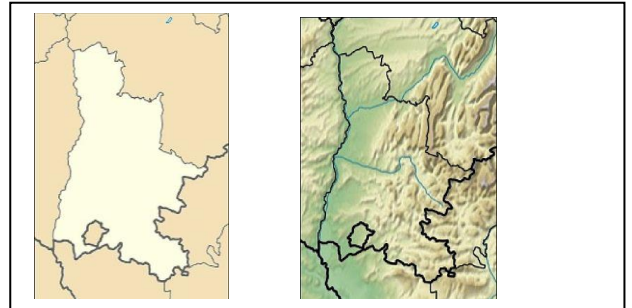
Le territoire communal de Vercheny s'étend sur un peu plus de 11 km². La totalité n'appartient pas à l'ACCA : l'ONF (office National des Forêts) loue des terrains pendant six ans pour permettre la chasse le samedi et le dimanche.

L'ONF s'engage à :

Restaurer l'équilibre sylvo-cynégétique partout où cela est nécessaire

La restauration de l'équilibre forêt-gibier exige un travail de partenariat renforcé avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), dont la participation à la construction d'un système d'observation de l'équilibre sylvo-cynégétique, ainsi qu'une plus grande écoute réciproque avec les chasseurs (Fédération nationale des chasseurs, Association nationale des chasseurs de grand gibier, Société de vènerie...). Elle repose également sur une action de l'État à tous les niveaux, notamment lors de la révision des schémas départementaux de gestion cynégétique (SDGC) et l'établissement des plans de chasse, en cohérence avec les enjeux poursuivis. L'État veillera notamment à ce que les orientations des schémas départementaux de gestion cynégétique ainsi que les niveaux fixés dans les plans de chasse, correspondent à la recherche de l'équilibre sylvo-cynégétique.

Extrait du : Contrat d'objectifs et de performance ÉTAT-ONF-FNCOFOR 2012-2016



Les chasseurs peuvent chasser seul ou en groupe. La chasse sur les sangliers est illimitée, les dégâts qu'ils causent sont importants, et ils sont abattus s'ils font plus de 15 kg. Le grand gibier (cerf, chevreuil, chamois, mouflon) est soumis à un plan de chasse. En ce qui concerne le canard, chaque chasseur avec la licence de la DDT (Direction Départementale Territoire) peut librement chasser tout au long de la Drôme.

La chasse dans son ensemble est strictement réglée : la sécurité pour tout le monde est primordiale !

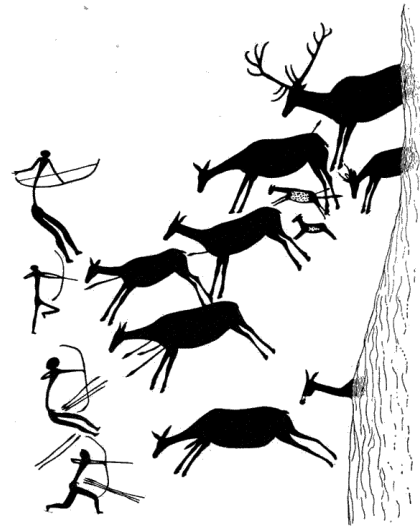
Le nombre d'animaux qu'il est possible de prélever à la chasse résulte de comptages annuels.

L'Assemblée Générale de l'Association se déroule en juin.

Comme toute autre association, le bureau donne un résumé de tout ce que c'est passé au fil de l'année, Le bilan financier et le plan de chasse sont également à l'ordre du jour.

Claude avoue que l'Association a un seul regret : l'absence d'un local associatif pour se regrouper et travailler le gibier abattu ; Les chasseurs de Vercheny remercient vivement la Famille Monge de mettre gracieusement un local à leur disposition.

Si quelqu'un est intéressé : voilà le site des chasseurs
<http://www.chasseurs-drome.fr/>
<http://www.chasseurs-drome.fr/federation/test>



Scène de chasse à l'arc dans l'art levantin espagnol (Néolithique)

Quelques informations que j'ai prises de ces sites :

Pour chasser il faut

Préparer et obtenir l'examen du permis de chasser (100 €)

Payer chaque année, une redevance de 150 € versée à l'État et 30 € versée à la Fédération des Chasseurs pour indemnisation des dégâts aux récoltes, causés par le grand gibier.

Souscrire obligatoirement à une assurance (env. 20 €).

Adhérer à une société de chasse, une ACCA ou à une chasse privée. (Cotisation à L'ACCA de Vercheny 150 € à 235 €). *Le budget moyen est d'environ 400 €/an.*

Les sociétés de chasse dans la Drôme

362 Associations Communale de Chasse Agréée (ACCA).

Elle regroupe majoritairement les résidents de la commune. L'ACCA loue à cette dernière le droit de chasser sur le territoire communal.

(À Vercheny la chasse est ouverte tous les jours pendant la période de chasse, en moyenne les chasseurs sortent 2 fois par semaine)

Elle permet de pouvoir chasser pour une somme plutôt modique.

Environ 400 Sociétés de chasse privée : Une propriété de plus de 20 ha d'un seul tenant. Pour chasser, les bois sont loués par des chasseurs au propriétaire ou sont utilisés directement par ce dernier.

La fédération départementale de la Drôme (FDC)

Elle défend les intérêts de 14800 chasseurs.

Elle coordonne les actions de plus de 360 ACCA et 400 chasses privées.

Son siège social est situé à CREST (26400).

Missions de service public

- Formation à l'examen du permis de chasser
- Élaboration du schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC)
- Indemnisation des dégâts aux récoltes causés par le grand gibier
- Délivrance des validations annuelles du permis de chasser
- Sécurité des chasseurs et utilisateurs de la nature
- Gestionnaire de la faune sauvage et ses habitants

Une facette positive méconnue : Investissement bénévole des chasseurs dans des actions non cynégétiques. Réouverture des milieux, plantation de haies, cultures pour la faune sauvage, élagage, entretien des chemins, sensibilisation à l'environnement.

CONFRERIE DE LA CLAIRETTE

Au cours de l'année écoulée, la Confrérie de la Clairette de Die a poursuivi sa mission en représentant et valorisant la région et ses produits de terroir lors d'une quinzaine de prestations. Notre Grand Chapitre, en avril, a rassemblé près de 200 personnes dont plus de cent venaient de dix-sept Confréries différentes !

Ainsi, outre les sorties traditionnelles et incontournables chez nos plus proches voisins et amis du Crozes Hermitage, de la Pogne de Romans, du St Péray, de la Jolie Treille (vins AOC de St Joseph), de la Défarde Crestoise, du St Joseph de Rochevine, de la Caillette de Chabeuil, nous avons réitéré notre participation aux Espiègeries à Die au mois de mai, à la Confrérie des Vins de Pays du Gard à Anduze en juin, à la Confrérie de l'Olivier du Languedoc Roussillon à Nîmes, du Foie Gras de la Provence des Papes à Bollène et des Goutevins de l'Enclave à Valréas fin novembre.



Fidèles, nous étions présents à l'ouverture du Festival Arts et Vigne de Châtillon pour le sacre des nouveaux Bacchus 2014 qui attire de nombreux visiteurs.

En résumé, 2014 aura été une année un peu moins riche en actions que les années précédentes puisque sans nouvelles sorties : en effet, notre Grand Maître Michelle Barnier, suite à une mauvaise chute au mois de février, a subi deux opérations qui l'ont immobilisée plusieurs mois,

l'empêchant de nous conduire vers des horizons plus lointains. Et parmi nos Confrères actifs il y a peu de volontaire pour assurer de longs trajets au volant de la voiture !

Son rétablissement nous permettra, sans nul doute, d'être plus actifs en 2015.

Il reste à évoquer notre prochain Chapitre : il aura lieu à Crest le **SAMEDI 18 AVRIL 2015**. Merci de réserver cette date : nous espérons que vous viendrez nombreux à cette soirée conviviale qui se doit de rassembler vignerons et sympathisants autour d'une passion commune, la Clairette !

Josiane Faure

L'INTERCOMMUNALITE

Nouvelle assemblée (suite aux élections municipales)

Président

Gilles MAGNON, Maire de PIEGROS LA CLASTRE

Vice-Présidents

1ère Vice-Présidente : Béatrice REY, 3ème adjointe au maire de Crest en charge de l'ECONOMIE

2ème Vice-Président : Paul VINDRY, adjoint au maire à Mirabel-et-Blacons en charge de l'AMENAGEMENT DE L'ESPACE – HABITAT

3ème Vice-Président : Denis BENOIT, maire d'Aouste sur Sye en charge des FINANCES - FIBRE OPTIQUE

4ème Vice-Président : Caryl FRAUD, adjoint au maire de Crest en charge des SPORTS

5ème Vice-Présidente : Marie-Christine DARFEUILLE, maire d'Espenel en charge de l'ACTION SOCIALE

6ème Vice-Président : Yvan LOMBARD, adjoint au maire de CREST en charge de l'ENVIRONNEMENT - DECHETS – STEP

7ème Vice-Président : Franck MONGE, maire de Vercheny en charge du TOURISME – AGRICULTURE

Membres du Bureau

Le Président

Les 7 Vice-Présidents et

Philippe HUYGHE, conseiller municipal à AOUSTE SUR SYE

Jean-Pierre POINT, 1er adjoint au maire de CREST

Maryline MANEN, maire de MIRABEL ET BLACONS

Jean-Louis BAUDOIN, maire de ST-BENOIT

Vincent BEILLARD, maire de SAILLANS



Depuis le 16 octobre 2014, le conseil communautaire est constitué de 39 membres au lieu de 34 auparavant : la ville de Crest s'est vu attribuer 7 membres supplémentaires et la ville de Aouste, un ; les communes de Saillans, Mirabel et Blacons et Piegros la Clastre passent de trois membres à deux. Pour les autres communes dont Vercheny, le nombre reste inchangé : un.

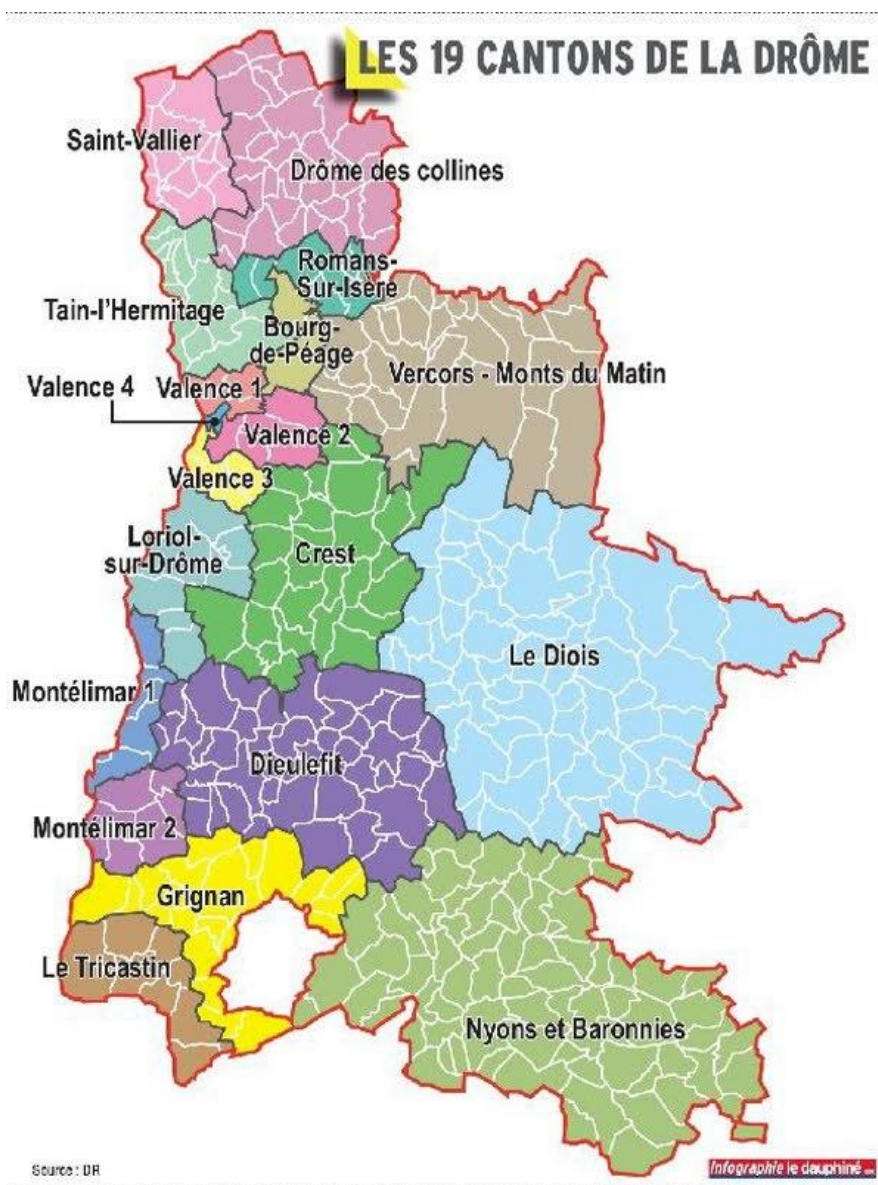
Quelques projets à venir :

- la création d'un centre aquatique
- l'aménagement d'un parc d'activités sur la propriété Vicat

NOUVEAU DECOUPAGE TERRITORIAL DE LA DRÔME

Le Décret n° 2014-191 du 20 février 2014 porte le Département de la Drôme à 19 cantons au lieu de 26.

Désormais, la commune de Vercheny fait partie du canton n°4. Ce canton dénommé "Le Diois" regroupe les communes des anciens cantons de Die, La Motte-Chalancon, Châtillon, Luc-en-Diois et Saillans. Cela représente 64 communes.



Ce nouveau découpage territorial de la Drôme entre en vigueur au prochain renouvellement général de l'assemblée départementale à savoir au mois de mars 2015.

ARTICLES PROPOSES PAR DES HABITANTS

Le coin déchets

Le traitement des déchets produits par les habitants de la commune de Vercheny est assuré par le Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche-Drôme (SYTRAD) qui regroupe 18 intercommunalités et 353 communes ; ce qui représente respectivement 69 % et 49 % des populations drômoise et ardéchoise. La collecte des déchets (Ordures Ménagères, Collecte Sélective, Déchetteries) est à la charge de l'intercommunalité.

Les équipements du SYTRAD

Pour traiter les déchets, le SYTRAD dispose des équipements suivants, exploités en régie :

- Un centre de tri situé à Portes-Lès-Valence permettant le tri des déchets en provenance des collectes sélectives (papiers/cartons, bouteilles plastiques...) et leurs acheminements vers les filières de recyclage ;
- 3 centres de valorisation des déchets ménagers à Etoile-sur-Rhône, Saint Barthélémy de Vals et Beauregard Baret, visant à trier la part organique des ordures ménagères pour valorisation en compost ;
- Une installation de stockage des déchets non dangereux à Saint-Sorlin-en-Valloire permettant l'enfouissement des déchets ultimes après collecte sélectif et valorisation de la matière organique.

Quelques chiffres sur le SYTRAD pour l'année 2013

- une population globale de 533 615 habitants ;
- un gisement de 150 017 tonnes de déchets composé de :
 - 124 963 tonnes d'ordures ménagères (soit 83,3 %) ;
 - 25 054 tonnes de collectes sélectives (soit 16,70 %) (hors verre).
- un coût de traitement des déchets d'environ 22 691 000 € HT, soit :
 - 0,53 € par sac poubelle jeté ;
 - 42,10 €/an/habitant ;
 - 151,26 €/tonne de déchets traitée ;
 - 58,06 €/tonne de déchets triée (dont 105,20 € de recettes par tonne de déchets valorisée).

Bilan du tri des déchets pour l'année 2013

Environ 16,7 % des déchets produits sont triés et transportés jusqu'au centre de tri de Porte-lès-Valence (cf. tableau 1). La qualité du tri est bonne sur le territoire comparée aux chiffres nationaux. A noter, que le conteneur bleu (papiers/cartons) est bien mieux trié que le conteneur jaune (emballages plastiques et métalliques).

Le verre collecté est directement transporté par les collecteurs vers les verriers sans transiter par les équipements du SYTRAD.

Tableau 1 : Bilan de la collecte sélective au niveau du SYTRAD

	Collecte sélective		Part des erreurs de tri
<u>Corps Plats</u> (conteneur bleu : Papiers/Cartons)	15 583 tonnes	31,6 Kg/hab/an	6 %
<u>Corps Creux</u> (conteneur jaune : bouteilles/flacons en plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires)	3 877 tonnes	7,9 Kg/hab/an	30 %
Cartons issus des déchetteries	5 592 tonnes	11,3 Kg/hab/an	
Verre	14 486 tonnes	29,4 Kg/hab/an	

Quelques exemples de valorisation matière (tonnages collectés en 2013)

- 1 168 tonnes de PET (plastique transparent) équivaut à la production de 2,1 millions de pulls polaires ;
- 619 tonnes d'acier collectés représentent la fabrication de 887 voitures ou de 11 830 caddies ;
- 14 486 tonnes de verre recyclés permet la réalisation de 31 millions de bouteilles en verre de 75 cl.

Etude de caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Une caractérisation des OMR, consistant à trier les déchets ménagers en différentes catégories (imprimés publicitaires, cartons plats, cartons ondulés, métaux ferreux, textiles, ...) a été réalisée courant du mois de novembre 2013. Les résultats montrent que près de la moitié des déchets contenus dans notre poubelle grise pourraient être valorisés.

- Déchets compostables (18,7 %) ;
- Déchets qui pourraient être triés (Papiers - 9,3 % ; Cartons - 5,4 %, Verre - 3,9 %, Métaux – 3,4 %, Briques Alimentaires, Bouteilles et Flacons en Plastique) ;
- Déchets qui pourraient valorisés en déchetteries (Textiles – 3,4 %, Bois).

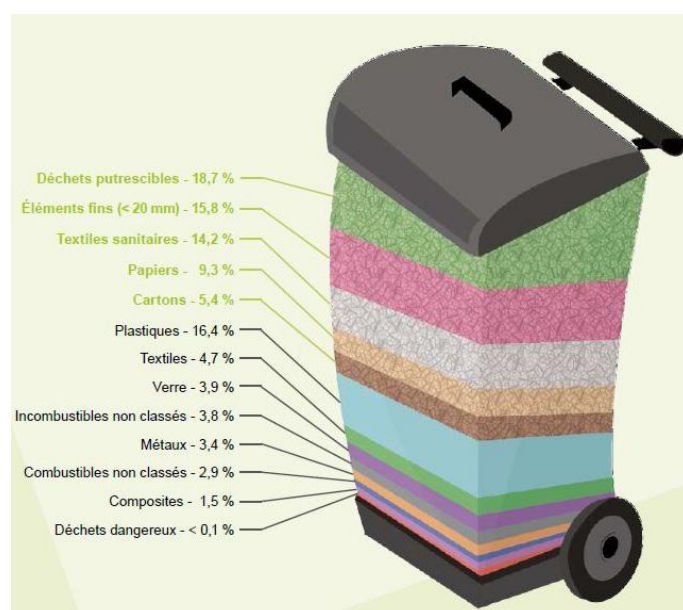


Figure 1: Composition type d'une poubelle grise

Rappel des consignes de tri



ANTIQUITES ET BROCANTE (<http://antiquites.vercheny.free.fr>)

C'est un vrai trésor qui se trouve à l'entrée de notre village !

Corinne et Alain D'Hoine tiennent un commerce brocante antiquités assez impressionnant depuis 1994.

Plus jeune, notre couple, d'origine Belge, voyageurs « sac à dos » passionnants, a parcouru de nombreux pays pour satisfaire sa curiosité pour la vie quotidienne et la cuisine.

Curieux également de voir les artisans qui travaillent le fer, le bois et les outils du quotidien.

Leurs nombreux souvenirs, anecdotes, histoires qu'ils n'hésitent pas à raconter ont pour sujets : l'Inde, Tibet, Thaïlande, Mali, Argentine, Espagne, Sri Lanka, Mali, Maroc, Egypte, Yougoslavie, Vietnam, Les Antilles, Guadeloupe.



Sans oublier les recettes et le goût de la cuisine - de préférence Asiatique.

Lors d'un voyage en Thaïlande, ils ont rencontré une aoustoise qui les a invités chez elle. Corinne et Alain ont eu un coup de foudre pour la Drôme. Plus tard, elle leur a fait découvrir la bâtisse à Vercheny qui était en vente depuis de nombreuses années.

Alain, fils d'un paysan, est un fervent bricoleur, et aime travailler le bois.

Corinne, connaissait (petite) déjà les objets antiques, surtout les lumières.

Ainsi est née l'idée d'acheter cette immense maison, et de se plonger dans une nouvelle aventure: La vente des lumières.

Au fil du temps la maison a été entièrement remise en état, et les lumières se voyaient de plus en plus en compagnie des outils paysans en bois et en fer, des meubles en noyer, des verres, un certain temps aussi le linge (il en reste encore un peu), des bibelots, un stock de verre à lampe, des outils et appareils du quotidien : le tout en excellent état et délicieusement rangé.

Au début, Alain a suivi des stages pour travailler tous les bois. Il restaure avec amour chaque meuble, mais se met aussi avec le même dévouement à la restauration des outils paysans en bois ainsi qu'en fer. Et pour les lumières, la mise aux normes.

Tous deux ont fréquenté de nombreuses foires : 4 fois par an à Strasbourg, la grande foire à Paris, à Antibes, Le Vaucluse. Leur camion servait aussi comme camping-car.

Une vie de commerçants de route, peut-on dire.

Après de nombreuses années, cette vie nomade se termine, laissant beaucoup de souvenirs.

On fait maintenant appel à eux pour débarrasser des maisons. On peut toujours trouver chez eux des objets anciens qui rappellent ceux de nos aïeux. Cette belle entreprise continue d'être une source de plaisir pour les chercheurs et les « chineurs ».



Ils se sont découvert d'autres passions comme le potager et l'échange des graines diverses. Alain réussit à faire pousser les haricots verts jusqu'à un mètre de longueur (? !), le fameux dolique asperge ou haricot kilomètre (*Vigna unguiculata* subsp. *sesquipedalis* (L.)), également des différentes espèces de tomates, des piments et tout ce qui portent fruits au-dessus de la terre ; les cailloux empêchent les plantes tuberculeuses de grandir.

Comme bon fils de paysan, Alain a gardé le savoir-faire et les astuces de ses ancêtres.



Corinne aime faire la cuisine, de préférence asiatique ; elle continue à s'intéresser à beaucoup de choses. A deux, ils continuent leurs petits voyages si le temps le permet.

TRUCS ET ASTUCES POUR LES JARDINS POTAGERS

La multiplication des rosiers par semis (www.aujardin.info)

Récolte des graines de rosier de cynorrhodon

Expérience amusante, la multiplication des rosiers par semis est à la portée de tous. Avec un peu de patience vous obtiendrez de belles surprises !



A savoir avant de se lancer

La majorité des rosiers vendus dans le commerce sont des hybrides greffés pour une meilleure résistance aux maladies, aux parasites ou à un climat défavorable mais aussi pour combiner les qualités des deux plantes originelles. Le semis de ces espèces risque donc de vous donner un résultat absolument différent de la plante-mère, vous offrant par là-même de belles surprises ! Le rosier étant allogame (c'est-à-dire à pollinisation croisée), on obtient le plus souvent des plants différents du plant d'origine.

Le semis est très intéressant pour tous ceux qui veulent essayer d'obtenir une nouvelle variété de rose par hybridation.

La récolte des graines

Choisissez toujours un rosier en bonne santé pour prélever vos graines.

Prélevez les cynorrhodons à maturité, lorsqu'ils commencent à se flétrir et à ramollir, à l'aide d'un sécateur bien désinfecté.

Laissez sécher les cynorrhodons à l'air libre et à l'abri quelques jours avant de les ouvrir.

Placez les graines dans du sable de rivière auquel vous aurez ajouté de la poudre de charbon de bois pour éviter le développement d'éventuelles maladies cryptogamiques.

Versez le tout dans une petite enveloppe en papier, notez le nom du rosier sur celle-ci, puis placez l'enveloppe dans le bac à légumes du réfrigérateur pendant au moins un mois (vernalisation). Le froid relatif va déclencher le 'réveil' des graines.

Le semis de rosiers

Remplissez une caissette en polystyrène (comme celles que vous trouverez chez votre poissonnier) d'un mélange léger composé d'1/3 de terreau, d'1/3 de sable de rivière et d'1/3 de tourbe. Ajoutez à ce mélange une poignée de poudre de charbon de bois;

Tassez la surface du mélange et arrosez pour bien humidifier le substrat;

À l'aide d'un crayon, tracez des petits sillons espacés de 10 cm;

Placez les graines dans les sillons en les espaçant de 5 cm;

Couvrez ensuite les graines avec un demi-centimètre de sable de rivière;

Pulvérisez la surface délicatement pour bien l'humidifier sans déranger les graines;

Placez la caissette dans l'obscurité à une température inférieure à 10°C, mais hors gel;

Installez ensuite la caissette sous châssis froid et gardez le substrat légèrement humide durant toute la période de germination.

Et ensuite ?

Une fois les plantules présentant 4 feuilles, repiquez dans des pots individuels pour rosiers (plus profonds que larges). Le substrat devra être bien drainé et composé de bon terreau du commerce, d'un peu de vermiculite, d'argile et de paille broyée. Veillez à bien arroser vos plantules et à faire des apports d'engrais en période de croissance. La plantation en pleine terre pourra être envisagée à l'automne, deux ans après le semis.

En savoir plus sur <http://www.aujardin.info/fiches/multiplication-rosiers-semis.php#5jZcoq2lbi2EoOZH.99>

Le jardin

L'abeille maçonne, Osmie



Bien avant l'abeille commune, l'abeille maçonne est à l'ouvrage pour le plus grand bonheur du jardinier.

L'osmie ou l'abeille maçonne est une abeille solitaire qui fait son apparition en mars-avril selon la région et les températures, et bien avant l'abeille domestique. Velue noire et rousse, elle vole dès le début du printemps à la recherche de petits trous pour y installer ses œufs.

Sitôt un emplacement trouvé, comme un trou d'aération d'une fenêtre, elle fait des allers et retours sur le sol pour y ramasser de la terre pour fabriquer un ciment pour constituer les différents compartiments dans lesquels elle installe ses œufs et du nectar pour les futures larves.

C'est une abeille inoffensive qui est très utile au jardin potager ou au verger car bien avant l'abeille et d'autres insectes butineurs, l'osmie pollinise les premières fleurs des arbres fruitiers. A la différence de l'abeille domestique, elle ne colle pas de pollen sur ses pattes postérieure et ne fait pas de miel.



Installez un nid pour ces abeilles très utiles au jardin, en prenant tout simplement un morceau de bois que vous percerez de trous d'un diamètre de 7 mm et de 6 cm de profondeur. Installez votre nid en hauteur à l'abri si possible d'un rebord dès le mois de mars.

Vous pouvez aussi pour lui proposer un logis, en confectionnant un petit fagot de bambous ou de roseaux creux.

Vous ne tarderez pas à voir les osmies voler autour et y installer leurs progénitures.

Un site Internet intéressant sur toutes les abeilles sauvages : <http://abeillessauvages.com/qui-sont-les-abeilles-sauvages-en-france/les-abeilles-solitaires/#sthash.8BqfkhQW.dpbs>

QUELQUES IDEES POUR REUTILISER DES PALETTES



Encore plus sur : <http://lesmoutonsenrages.fr/2013/10/29/recyclage-de-palettes-se-faire-ses-meubles-pour-pas-trop-cher/>

Depuis cet été au bar de la clairette, Nadège et Patrice Cros ont un four à pizzas. Ils confectionnent des pizzas « à emporter » les mercredis, vendredis et samedis soirs.

Depuis cet été, il y a de nouveaux restaurateurs au restaurant le Cézanne. En effet Tristan Le Boedec et sa compagne ont remplacé Agnès et Richard Vasseur qui sont partis pour une toute autre aventure.

Le 10 Janvier 1915

Bien chers Parents

Sur une lettre de Gemina, elle me parle pour le paiement des intérêts d'ici l'oncle Gillouin, dont l'échéance approche, je lui répond en même temps que je vous écrit, et vous, vous arrangerez entre vous autres pour lui faire le jour et lui écrire. Moi je suis toujours ici avec mêmes travaux pour le moment nous sommes en 2^e ligne et nous travaillons du matin au soir à nettoyer les tranchées qui sont toujours pleines de boue parce qu'il fait tous les jours des pluies pas très fortes mais bien ennuyeuses, en même temps nous creusons des cares dans la terre pour y habiter et se garantir du froid vous en avez déjà fait en 1^{re} ligne. elles sont

très profondes et du moment que
l'on est pas de garde l'on s'écrite
dedans pour s'écrire et dormir.
J'ai vu la lettre d'extrême et d'
Eliane et cela fait pleurer ils avaient
très bien ils me disent que Louis et
Gabrielle ont été chez eux pas Noël
tant mieux cela les distrait un peu
et je souhaite d'en faire autant moi
même à Noël de 1918, je vous dirai
que dans cette vie de loupes que
nous vivons, car nous sommes
tout le temps dans la terre je
crois ou à venir les Foches après
c'est une vie bien vite, il y en a
qui chante d'autres qui pleurent
des femmes des vieux presque nous
sont tous mêlés depuis
20 ans jusqu'à 42 ans, c'est tout
de même triste il y en a qui en
viennent tous, il y en a manger
pas qui disent comme moi, on
a des moments de découragement
et des idées noires que l'on souhaite
être mort, puis ça passe en passant
avec famille et avec chez soi

que l'on veut tant à pouvoir
arriver au jour de la délivrance
pour vite avoir le bonheur de les
voir, malheureusement ce n'est pas
tous qui trouvent le vin car nos
tranchées ressemblent petit à petit
à un cimetière et cimetière où de
chaque côté et bien près s'alignent
de petites croix marquant la tombe
des victimes de la guerre et c'est tout
les jours, quelles augmentent car
tantôt c'est en tu par une balle
qui passe au créneau tantôt par
des grenades qui éclatent dans
appelle la tranchée et qui fait encore
de mal. Mais enfin si ne veux
parle plus de cela car c'est trop triste
et je continue toujours l'épave de
pourrai quelques jours aller
explorer tous bien fort.
De faire ça peut être cela jusqu'
tantôt remet un peu notre courage
mais ce n'est guère suffisant
car cette maudite guerre ne prend
la tonnerre d'un jour.
Adieu tout un bon soir

et filât à Dieu que nous
puissions débarrasser ^{le pays} cette sale
race de Pôches, qui languit et
cela m'aigrit contre eux, mais
je leur tire dessus de bon cœur mais
seulement ils se tiennent bien dans
leurs tranchées et voilà quelques
temps qu'ils n'ont pas essayé de
nous attaquer, mais ils y ont
d'autres coïnes qu'ils se fichent
de bonnes frottes pour bien de
nous toujours dans la Tomme
Je souhaite que cette année
1948 nous soit à tous bien
mieux favorable que celle qui
vient de s'écouler et qu'elle tienne
la santé cher beau-père.

En terminant je vous disai que
la santé est toujours bonne et
que je souhaite que les présents
vous en trouvent tous de même.
Je vous embrasse très bien fort
Ceslin qui ne vous oublie pas
P. Autier, 32^{me} 3^{es} 2^e section
Secteur Postal N° 114

Le 22 Mars 1918

Chers Parents,

Je vous écrit ces deux mots afin de
répondre à votre lettre que j'ai reçue
hier au soir, nous dormons depuis 2
jours en 1^{re} ligne, nous y dormons
pour 12 jours et puis l'on doit aller
de nouveau pour 10 jours à Bessières
ensuite cela recommence, et cela
n'a pas l'air de vouloir finir, c'est
terrible de partant on se bat et être
paix et ne s'en pas le fait, et il y en
a pour tout le monde, l'on ne peut faire
que prendre patience et ne sera pas de
sitôt peut être que nous vivrons la guerre
si l'on a le bonheur de se sortir de celle là.
Lui il fait un peu froid la nuit mais
la journée est belle il fait un beau
soleil c'est bien malheureux que dans les
tranchées l'on ne profite guère car il ne
faut pas faire dépasser la tête de la
tente car les Boches nous ont vite vus
ils ne sont pas loin de nous, au point

de nos hommes en ce moment ils ne sont
qu'à 30 mètres. Enfin pour le moment
il ne faut pas se plaindre car cela ne perd
pas comme dans d'autres secteurs qui il
y a la nourriture n'est pas mauvais, sans
doute que les paniers d'alles qui sont principalement
doivent travailler encore plus que nales et se
qu'on s'en va vers nous.

Le travail ne doit pas vous manquer
non plus car maintenant c'est le moment
et faut le monde en a malheureusement
il ne se fera pas tout, mais toujours
pour une année, par un des l'on pourra
en finir et que l'on est la chance de s'en
aller, je crois surtout des lettres de Gemina
qui me dit qu'il tout en bonne santé
c'est encore amy de ce côté là, le jeune Edmond
à présent probablement encore plus que nous
ici c'est bien triste après tant de souffrances
ne pourrai le lui ne se promener le temps doit
bien lui aller aussi, si c'est de la garde vie
c'est bien triste car il n'y a pas beaucoup
de la chance de guérir, l'on est bien
malheureux sur la terre, si vous n'avez
pas d'ennuis en ce moment vous ne
avez pas être sans travail c'est surtout

la même chose dans les camps
les hommes doivent être soignés.
en ce moment, j'avait conseillé à
Gemina de faire une demande qui
de faciliter notre travail si j'avait pu
retourner au dépôt à Montfalcon
j'avais des fois plus ou quelques
petites plumes, fardes que j'ai sur
le fait que ne peut compter que
plus des blessés ou la soif et les
blessures tout plus rare que la mort
en les victimes que l'on voit souvent
sont attachés à la tête plus que
ne importe ailleurs, mais j'ai vu
Enfin le beaucoup aimé et l'on
pour se font grands cela même
me fait le plus d'espoir que j'avais
certainement tout à faire, et les hommes
n'ont de garde se succèdent
Je termine en vous disant que la
santé et tout avec l'air et l'air
que la nourriture nous est bonne tout
de même, je vous embrasse de tout
mon cœur et salue mes mes
caresses, celui qui pense à vous
Dante Gaston

INFOS PRATIQUES

TEMPERATURE ET PLUVIOMETRIE

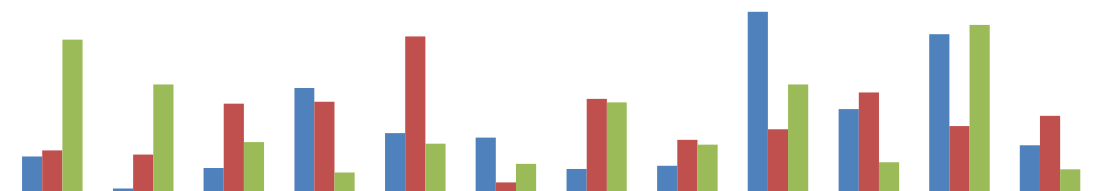
Peyrache (E. ARNAUD)

Température moyenne matin



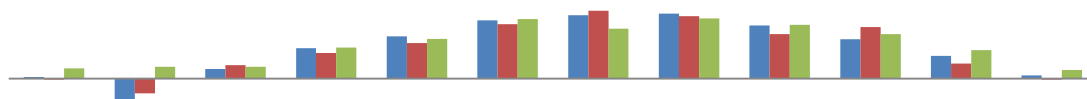
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2012	0,9	-5,6	2,6	7,4	11,1	16,2	16,7	16,8	12,3	9,4	5,2	0,9
■ 2013	-0,5	-2,3	3,1	6,3	9,1	13,9	17,7	15,2	11,9	11,9	3,1	-0,1
■ 2014	3,0	3,1	3,2	7,8	10,1	16,1	15,9	14,2	12,7	10,5	6,8	2,3

Pluviométrie



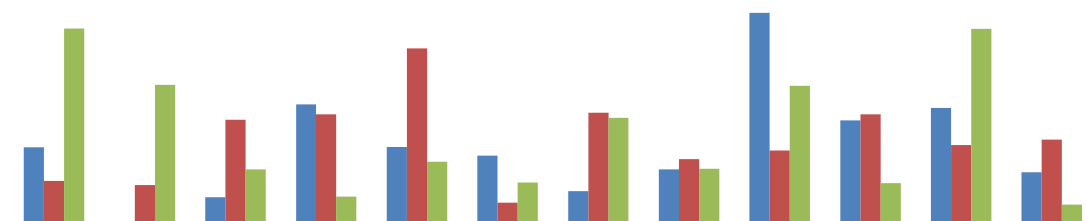
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2012	50	12	36	131	77,5	72	35	39	221	106	194,5	63
■ 2013	57	52	112,5	114,5	192	19	118	69,5	82	125,5	86	98
■ 2014	188	135	67	31	65	41	114	64	135	43	205,5	34,5

Température moyenne matin



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2012	0,4	-5,2	2,3	7,4	10,3	14,2	15,5	15,8	13,0	9,6	5,5	0,8
■ 2013	-0,2	-3,6	3,3	6,2	8,7	13,3	16,6	15,3	10,9	12,6	3,7	-0,2
■ 2014	2,50	2,92	2,90	7,61	9,66	14,53	12,2	14,68	13,13	10,86	6,97	2,13

Pluviométrie



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2012	75,6	0	27,8	116,5	75,9	67,7	33,5	54,4	204,2	101,3	113,2	51,7
■ 2013	43,5	39,4	101,8	107	170,3	22,7	108,7	64,4	72,6	107	77,8	83
■ 2014	189,3	135,3	54,3	28,4	61,8	41,8	103,8	55,1	134,5	41,2	188,9	20,8



Le 27 et 28 décembre, il y a eu 2 cm de neige !!!

RECETTES

Pâte au chocolat

Faire fondre, au bain-marie, 100 g de beurre avec 100 g de chocolat noir et 30 g de lait (ou un peu plus). Ajouter 50 g de noisettes en poudre et 50 g de sucre (ou moins), mélanger, refroidir et mettre en pot

Beurre de cacahouètes

400 g de cacahouètes, enlever les coques et la peau.

Il reste environs 250 g de cacahouètes à mixer avec 1,5 cuillère à s. de l'huile d'arachide et un peu de sel (une petite c.à c. rase). Mettre dans un pot.

Pain "sans pétrir" (Mark Bittman, New York Times)

<http://www.youtube.com/watch?v=13Ah9ES2yTU>

Ingrédients :

- 400 g de farine T65
- 200 g de seigle (ou une seule espèce de farine / ou un mélange de son choix)
- 1/2 c. à c. de levure (sachet)
- un 1/2 litre d'eau tiède, dans laquelle on dissout 2 c. à c. de gros sel de Guérande.

Mélanger les farines et la levure, ajouter l'eau, remuer à la main / cuillère en bois grossièrement, jusqu'à ce que la pâte « prenne ».

Laisser reposer 12 à 18h dans un récipient couvert d'un film étirable, à température ambiante. (Même oublié pendant 24 h ne la dérange pas) Verser la pâte sur une plaque, saupoudrer de farine ou semoule. Plier et la remettre sur un torchon, saupoudré de semoule ou de farine, mettre dans le récipient ; recouvrir avec le film et laisser lever au moins encore 3h.

(Je n'utilise plus le torchon, mais saupoudre directement le récipient et la pâte)

Beurrer une cocotte en fonte, la mettre avec le couvercle dans le four et faire préchauffer à 220°C.

(Un récipient pyrex fait aussi l'affaire, s'il y a un couvercle qui le referme bien) Dès que la température atteint 220°C « jeter » la pâte dans la cocotte, refermer et laisser cuire 30 min. Puis, enlever le couvercle et laisser cuire encore 15 min.



Ne jetons plus. Valorisons. **La commune de Vercheny favorise la réduction des déchets grâce au réemploi des cartouches !**

Soucieuse de l'environnement, la commune a trouvé une solution durable et gratuite pour vous débarrasser de vos cartouches vides de votre imprimante « de façon responsable ».

Vous pouvez déposer vos cartouches, jet d'encre et laser, usagées à la mairie dans le collecteur dédié à cet effet. Cette collecte vise la réduction des déchets en favorisant le réemploi des cartouches pouvant avoir une deuxième vie !

CHAQUE CARTOUCHE COMPTE !

Chaque année, plus de 80 millions de cartouches d'impression sont consommées en France. Environ 15% seulement sont collectées afin d'être traitées. La majorité des cartouches part, malheureusement, avec les ordures ménagères, alors que leur réutilisation génère une émission de CO2 inférieure (-45% à -60%) à la production de cartouches neuves.

En 2013, LVL a trié plus de 3 millions de cartouches vides, dont la moitié a pu être réutilisée !

Sur le principe, comment ça marche ?

La société LVL s'occupe de la collecte et du tri de ces déchets en priorisant la réutilisation, conformément à la hiérarchisation en matière de traitement des déchets prévue au Code de l'environnement. LVL trie les cartouches et les prépare au réemploi, pour ensuite les transmettre aux industriels spécialisés qui les remettront sur le marché sous forme de cartouches génériques à un prix réduit pour le consommateur.

Pour toute cartouche non réutilisable, LVL s'engage à favoriser le traitement le plus adapté, toujours dans le respect de la hiérarchisation citée plus haut. Les cartouches laser non-réutilisables sont démantelées pour la réutilisation des composants ou le recyclage matière. Les cartouches jet d'encre non-réutilisables sont valorisées énergétiquement.

LVL est signataire de l'accord-cadre avec le Ministère de l'Écologie et du Développement durable visant à garantir une gestion efficace et performante des déchets de cartouches d'impression.

Pour plus de renseignements sur le réemploi des cartouches vides : www.lvl.fr

Les entreprises peuvent également contacter la société LVL pour la mise en place d'une collecte, en direct, au sein de leurs structures : 02 51 70 92 31

ETAT CIVIL

naissance

Matéo AUBERT le 20 mars à Die

Elie BRETAGNOLLE le 2 juillet à Die



MARIAGE

Didier LARCHER et Laure DEVORSINE le 1^{er} mars à Vercheny

Benoit REY et Anaïs CAROD le 12 juillet à Vercheny

Julien GUILHOT et Blandine BURGASSI le 25 octobre à Saillans

Deces

Pierre PEZET le 21 janvier à Crest

Renée BARNIER le 22 janvier à Aouste-sur-Sye

Marie-Rose GIELLY le 21 juin à Valence

Yvette POULET le 3 juillet à Crest

Emile PELISSIER le 4 septembre à Crest



Nos sincères condoléances, aux enfants, parents et familles.

LES PLANTES DE NOTRE ENVIRONNEMENT : SOURCE DE COULEURS

De tout temps l'homme a recherché la couleur dans la nature. Depuis la préhistoire pour peindre dans les grottes. Plus récemment pour teindre les étoffes et le papier décorer les maisons, les boiseries... Ces couleurs il les trouvait dans les plantes et les terres et dans le milieu animal tels la cochenille et le pourpre. Cela avant la découverte des colorants artificiels à la fin du XIXème siècle.

A l'heure actuelle, l'utilisation des couleurs végétales est une démarche de plus en plus répandue pour une alternative aux colorants artificiels.

La nature qui nous entoure est généreuse et nous offre une multitude de couleurs insoupçonnées :

- le jaune des fleurs d'œillet d'inde, de gaude ou de genêt,
- l'orange avec celles de coréopsis et de cosmos,
- le rouge des racines de garance,
- le bleu des feuilles de pastel et des baies de troène,
- et le gris violet des baies de lierre,
- un beau rose avec celles du mahonia et du vert avec le nerprun,
- des bruns et du noir avec le brou de noix et les galls du chêne.

Les fleurs d'iris, géranium, pétunia, rose trémière, œillet d'inde, pivoine, cueillies à peine flétries et écrasées sur le papier le colorent de façon surprenante avec de belles nuances pour ensuite dessiner, écrire ou imprimer dessus.

Chimie inexplicquée et magique : sur le papier le rouge devient parfois violet ou brun, le vert bleuit...

La réalisation d'encres avec ces plantes est assez simple en suivant des recettes anciennes, et donne une jolie gamme de couleurs. Leur utilisation est aisée au pinceau ou à la plume pour l'aquarelle et l'écriture.

Cueillons fleurs, feuilles, baies, racines, brous, noix de galle dans nos jardins et dans la campagne en respectant les plantes rares et celles à protéger.

Ces techniques sont pratiquées dans les ateliers de la Fondation R. Ardouvin.

Michèle Sinic

A voir : [www.au fil de la soie](http://www.aufilde.la.soie.com)
[www.couleur garance](http://www.couleurgarance.com)



un orage
une vigne
un arc en ciel
un instant
un soir

